



La lettre électronique de *Communes de France* et de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains  
8 bis, rue de Solférino - 75007 Paris • Téléphone 01 42 81 41 36 • Fax 01 48 74 00 78 • [redaction@mde-communes-de-france.fr](mailto:redaction@mde-communes-de-france.fr)

### Sommaire

- ▷ **Actu nationale**  
Finances locales : un rebond qui masque les maux
- ▷ **Actu FNESR - PS - PARLEMENT**  
Le bouclier rural  
Les sénateurs socialistes lancent le débat sur la ruralité
- ▷ **Focus**  
Le Sequestre (Tarn) met en place l'éco-mobilité pour les élèves
- ▷ **En Bref**
- ▷ **L'élu de la semaine**  
Antoine Homé

### Annonces

**Ici prochainement un lien vers vos annonces et offres d'emplois**

**votre contact :**  
**Patrick Reveaux**  
**Tél. 01 42 81 41 36**  
**mail :**  
[p.reveaux@mde-communes-de-france.fr](mailto:p.reveaux@mde-communes-de-france.fr)

## Bienvenue !

... dans ce premier numéro de la lettre électronique de *Communes de France* et de la FNESR. Nous avons en effet décidé de faire évoluer la formule de la revue, dans le respect du patrimoine commun qu'elle représente pour les élus socialistes et républicains, après plus de cinquante ans au service de nos convictions, de nos combats locaux et nationaux.

Sur le constat de l'accélération de l'actualité politique qui touche nos collectivités territoriales, nous avons choisi de transformer le rythme mensuel, qui scandait jusqu'à présent la publication de *Communes de France*, d'une part en une lettre électronique hebdomadaire, et d'autre part en un dossier thématique trimestriel. Nous espérons ainsi améliorer la réactivité de nos informations, tout en conservant le sérieux et la qualité de nos dossiers de fond.



électronique, dont les contours évolueront sans doute, chemin faisant, en fonction de vos commentaires. Il est important de se rappeler que *Communes de France* est notre revue : elle ne fonctionne qu'avec votre soutien, et cherche à mettre au bénéfice de toutes les expériences de chacun.

Bienvenue chez vous, donc, et bonne lecture !

**Marylise Lebranchu,**  
**présidente de la FNESR**

### Flash Actu

#### Le PS lance sa campagne de propositions et de nouveaux espaces sur son site web

Le PS a lancé la campagne "Le PS propose" pour populariser ses propositions à l'occasion des vœux à la presse de Martine Aubry. Après les nombreux forums et conventions voulus par Martine Aubry en 2010 et qui se poursuivront en 2011, un nombre considérable de propositions a été fait sur des sujets au cœur des préoccupations des Français et sont résumés dans dix visuels. Ces propositions seront diffusées sur le terrain avec 500 000 affiches et 5 000 000 de cartes postales.

Cette campagne est déclinée sur un nouvel espace sur le site du parti, la rubrique "le PS propose" (<http://parti-socialiste.fr/lePSpropose>) où sont présentées les propositions, accompagnées de leurs visuels, enrichies de liens, de vidéos, d'explications pédagogiques pour aller plus loin et des autres propositions du PS.

Deux autres rubriques sont également lancées aujourd'hui, suivant la feuille de route du PS pour l'année 2011 : La rubrique cantonales (<http://parti-socialiste.fr/cantonales>) diffuse de nombreux outils aux candidats socialistes pour agir sur le terrain et en ligne, avec un véritable kit de campagne. Elle diffuse également la carte des cantons renouvelables et appelés à voter en 2011.

Enfin, la rubrique primaires (<http://parti-socialiste.fr/primaires>) fait le point sur le mode d'emploi des primaires, sur le calendrier et sur les règles de ce grand moment démocratique que le PS organisera en 2011.

**NOUVEAU !  
NUMERO 1**

Les dossiers thématiques de l'année 2011 porteront, au premier trimestre, sur la réforme territoriale, au deuxième trimestre, sur les changements démographiques auxquels nous faisons face, au troisième, sur nos politiques locales visant l'égalité des possibles et au dernier trimestre sur nos actions face à la crise économique.

Je vous laisse découvrir la lettre

## Le débat budgétaire pose les bases complexes d'une nouvelle péréquation communale

Après la suppression de la TP, la loi de finances pour 2010 s'était contentée de geler les mécanismes de péréquation existants au profit des communes (FDPTP et FSRIF). La loi de finances pour 2011 vient combler ce vide en créant, à compter de 2012, un fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales destiné à redistribuer, d'ici à 2015, 2 % de ces recettes au profit des moins riches. Les recettes fiscales du bloc communal étant évaluées à 42,73 Mds€, le montant péréqué serait de l'ordre de 855M€. La discussion au Parlement a rebattu les cartes, jusque dans les principes de cette péréquation. Rapide retour sur un feuilleton au scénario complexe.

Initialement, les EPCI et les communes devaient être bénéficiaires mais aussi contributeurs au fonds sur la base de leur potentiel fiscal. Pour permettre une vision la plus globale possible de la richesse des collectivités, cette péréquation sera finalement assise sur le potentiel financier. Le Sénat a également organisé le maintien en 2011 des crédits alloués par l'État aux FDPTP pour les communes les plus défavorisées, soit environ 420 M€, et prévu la création d'un nouveau fonds spécifique pour la Région Ile de France, qui devrait correspondre à 1,5 fois l'actuel FSRIF. Le bénéfice du fonds est recentré sur les EPCI. Ils auront la charge de redistribuer à leurs communes membres au moins 50 % du montant perçu, mesure de nature à "rassurer" la péréquation à l'échelon communal. L'Assemblée a souhaité préciser les conditions de répartition des fonds, mais le Sénat, qui a eu le dernier mot, a préféré donner de la latitude aux EPCI pour définir ces règles.

S. R.

## Finances locales 2010 : un rebond conjoncturel qui masque les maux chroniques des collectivités

Comme chaque année, Dexia publie sa note de conjoncture présentant l'évolution de la situation financière des collectivités. Après deux années difficiles, le redressement du marché de l'immobilier se ressent nettement sur les rentrées fiscales ; la très forte progression (+ 32 %) du produit des droits de mutation soutient ainsi l'évolution des recettes courantes. Mais en dehors de cet effet conjoncturel, l'évolution des autres recettes est faible.

Ainsi, le produit "4 taxes", augmente moins (+ 4,4 %, après + 7,9 %), en raison du ralentissement des bases d'une part, et d'une hausse mesurée des taux d'imposition d'autre part. Du côté des dépenses, l'action sociale est toujours marquée à la hausse. La fin des transferts de compétences explique la moindre progression des dépenses de gestion en 2010. Ceci étant, le passage en année pleine du RSA, adjoint aux effets de la crise économique entraînent une hausse soutenue des dépenses d'action sociale (+ 7 % 2009). Et après les efforts consentis

en 2009, l'investissement local se replie en 2010 de 2,1 %. Ce recul, jugé par Dexia « *atypique pour une troisième année de mandat municipal* », tient au manque de visibilité des collectivités sur leurs ressources, qui les conduit à contenir leur mission "contracyclique". Les départements, aux prises avec des difficultés structurelles de financement affichent une baisse de plus de 11 %. Néanmoins, l'investissement local reste élevé en volume (51,7 milliards d'euros), soit plus de 70 % du total de l'investissement public en France.

S. R



## La France urbaine main dans la main

Les maires de grandes villes tendent la main aux élus de la France urbaine. À l'occasion de la présentation des vœux de l'Association des maires de grandes villes, son président, Michel Destot a expliqué vouloir « *tendre la main* » aux autres associations d'élus de la "France urbaine" en vue d'un travail en commun plus étroit. Un appel lancé en direction de l'Association des communautés urbaines (ACUF, présidée par Gérard Collomb), de l'Assemblée des communautés de France (AdCF, présidée par Daniel Delaveau) et de Ville et Banlieue (AMVBF, présidée par Claude Dilain). Les maires de grandes villes souhaitent ainsi que la France urbaine puisse davantage peser dans les débats « *en particulier sur les finances et la fiscalité locales* » et notamment le fonds de péréquation mis en œuvre en 2012, avec pour objectif de mieux répartir les recettes fiscales entre communes et intercos.

## Conférence des exécutifs, le retour ?

Par la voix de Martin Malvy, l'Association des maires de petites villes a été la première à se réjouir de la réactivation de la Conférence nationale des exécutifs, annoncée par le ministre des Collectivités locales, Philippe Richert. Martin Malvy souligne toutefois que la CNE ne s'est pas réunie une seule fois en 2010, en dépit de l'élaboration du projet de loi réforme des collectivités et de l'application de la réforme de la taxe professionnelle. Le président de l'APVF en profite pour demander au ministre la « *consécration de l'existence* » de la CNE, l'élargissement de sa composition à toutes les associations représentatives d'élus, la mise en place d'un secrétariat permanent et l'adoption de règles permettant d'assurer la fréquence de ses réunions et la « *garantie de ses prérogatives* ».

## Le bouclier rural bientôt en débat à l'Assemblée

Le groupe socialiste, radical et citoyen de l'Assemblée nationale a déposé un projet de proposition de loi « pour l'instauration d'un bouclier rural au service des territoires d'avenir. » Ce texte, présenté par une quarantaine de députés, dont Christian Paul, Michel Vergnier, Marylise Lebranchu, Germinal Peiro et Olivier Dussopt, sera débattu à la faveur de la niche parlementaire du **24 mars 2011**. Il prolonge des travaux sur le bouclier rural menés par des élus locaux de la Nièvre et de la Creuse et repris dans le cadre de la Convention nationale sur l'égalité réelle du Parti socialiste.

La proposition de loi rappelle combien la ruralité est devenue moderne, l'exode urbain ayant succédé à l'exode rural, ainsi la vitalité culturelle, sociale et économique de ces territoires. Elle pointe l'injustice et les effets dévastateurs de la politique de retrait de l'Etat (fermeture de classes, de services hospitaliers, de bureaux de Poste, réduction des services de l'Etat au service des communes, etc.) au détriment de l'égalité réelle entre territoires.

Elle fait des propositions fortes, comme la mise en place de délais d'accès maximum aux services essentiels (par exemple, 45 minutes pour une maternité), la mise en œuvre d'un plan ambitieux de déploiement du très haut débit, la lutte contre les déserts médicaux et des dispositifs innovants de financement des besoins des entreprises et des particuliers.

Le texte sera présenté à **Guéret le 5 février**. Vous pouvez suivre toute l'actualité du bouclier rural sur le blog qui lui est dédié, à l'adresse : [www.bouclier-rural.net](http://www.bouclier-rural.net)

## Nicolas Sarkozy, Président du déménagement du territoire

« Alors que le Président Sarkozy s'est fendu d'une demi-douzaine de déplacements dans le monde rural pour flatter un électorat heurté par ses choix politiques désastreux, alors qu'une trentaine de députés de droite tente une opération de reconquête des campagnes par le truchement d'une proposition de loi en forme de plagiat grossier des idées développées par le PS, Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de la ruralité et de l'aménagement du territoire a montré le véritable visage du gouvernement.

La « facilité d'accès via Internet à la plupart des services publics allège les besoins de présence administrative territoriale », peut-on lire dans le compte-rendu du conseil des ministres, consacré le 5 janvier à ce que le gouvernement nomme pudiquement « la rationalisation des implantations de services publics ». La couverture numérique de l'ensemble du territoire équivaut donc, pour la droite, à une autorisation de déshumanisation des campagnes et de fermetures des services de l'État dans le monde rural. Les citoyens ruraux, qui, depuis plusieurs années déjà, subissent de plein fouet le désengagement de l'État, les cortèges de fermetures de services publics, la fragilisation des territoires, les conséquences du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, apprécieront sans doute ce nouveau coup de poignard porté aux campagnes. Contre ce gouvernement qui laisse le monde rural en déshérence, le Parti socialiste appelle les citoyens à se mobiliser massivement lors des élections cantonales des 20 et 27 mars pour défendre les services publics locaux et œuvrer en faveur d'une ruralité moderne ».

*Communiqué de Germinal Peiro, secrétaire national du PS en charge de l'agriculture et de la ruralité, 6 janvier 2011*

## Les sénateurs socialistes lancent le débat sur la ruralité

Parce qu'il considère que la ruralité est une chance pour la cohésion et l'avenir des territoires, Didier Guillaume, sénateur et président du Conseil général de la Drôme, a initié, au nom du groupe socialiste, un débat sur le monde rural à la mi-janvier. Il a fortement interpellé le gouvernement et son ministre en charge de l'agriculture et de la ruralité, Bruno Le Maire, sur l'urgence à rééquilibrer les territoires pour favoriser un accès équitable aux services publics de base dans les zones rurales. Dans les territoires les plus fragiles, l'accès à la santé est une urgence, l'accès à l'éducation est une exigence, le développement des transports est indispensable et le très haut débit constitue une chance historique pour l'aménagement du territoire.

Force est de constater que le monde rural est aujourd'hui totalement délaissé par l'État. Il représente pourtant de formidables potentiels de développement économique, social et culturel. Le groupe sénatorial socialiste souhaite concrétiser le principe d'équité territoriale en proposant des aires géographiques sur lesquelles le gouvernement s'engage à être présent et à mener une réelle politique d'aménagement du territoire. À cet effet, Didier Guillaume a interrogé le ministre sur la volonté du gouvernement de s'engager avec les collectivités territoriales pour réinvestir le monde rural. Le groupe socialiste appelle le gouvernement à convertir en actes les discours prononcés.

## Le Sénat se penche sur l'organisation territoriale du système scolaire

Sénateur du Val-de-Marne, Serge Lagache est le président de la nouvelle mission sénatoriale d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations en matière scolaire. Serge Lagache a souligné que " ces enjeux engageant l'avenir de notre pays, une prise de conscience collective doit nous permettre d'identifier les conditions de diffusion des bonnes pratiques qui existent sur le terrain en matière d'organisation du système scolaire et éducatif ". La mission procèdera à l'audition de l'ensemble des acteurs concernés aussi bien au Sénat qu'en région. Elle effectuera des déplacements en Haute-Savoie, en Ile de France, dans la Somme, les Bouches du Rhône et en Bretagne et rendra ses conclusions en à la mi-juin. À noter que sont également membres du bureau de la mission Yannick Bodin (Seine-et-Marne), Françoise Cartron (Gironde) et Maryvonne Blondin (Finistère).

# Eco-mobilité scolaire : renouer avec le chemin de l'école

Alternative au tout-automobile, écologique, conviviale et solidaire, l'éco-mobilité permet d'encadrer le trajet scolaire à pied ou à vélo dans un principe de responsabilité partagée.

## Exemple du Séquestre dans le Tarn

**C**haque matin, les enfants, encadrés à tour de rôle par des parents et un animateur du centre de loisirs, marchent jusqu'à l'école. C'est l'occasion de retrouver leurs copains ; un sentiment de groupe se crée et ils sont fiers de dire qu'ils viennent en "Séqui'à pied". « Ce système permet une économie annuelle d'environ 1,6 tonne équivalent CO<sup>2</sup>, note Gérard Poujade, maire du Séquestre (Tarn). Avec



d'innombrables avantages en termes de qualité de vie. Car réduire la dépendance à l'automobile, qui encombre les rues, aggrave l'insécurité en ville et engendre nuisances sonores et pollution, c'est aussi faire à nouveau de l'école un lieu de vie et d'échanges entre habitants en favorisant les rencontres, la convivialité et la solidarité ». De plus, l'activité physique réduit les risques sanitaires liés à la sédentarité et favorise la concentration ; les écoliers arrivent détendus et à l'heure, car le trajet et les horaires sont parfaitement déterminés. C'est aussi l'occasion pour les

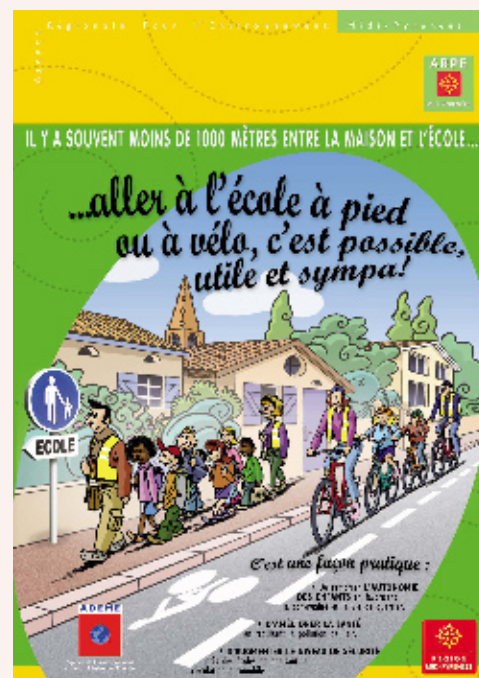
enseignants d'évoquer la problématique du développement durable.

### Fédérer les parents

Pédibus®, vélobus®, carapatte, caracycle... À pied ou à vélo, l'éco-mobilité renoue avec l'accompagnement partagé – spontanément il n'y a pas si longtemps – et permet à la collectivité d'améliorer de façon visible les aménagements liés à la circulation et d'affirmer son engagement environnemental. Intégrée dès 2005 à l'Agenda 21 de la commune du Séquestre, le "Séqui'à pied" est mené par l'Association Espace Jeunesse qui gère le centre de loisirs associé à l'école. « L'association soutenue par la ville a permis de rassurer les parents en assurant la prise en charge du projet, observe Aurelle Jégo, chargée de mission développement durable<sup>(1)</sup>. Un animateur est mis à disposition, mais dans les faits, les parents sont bien présents ». L'implication des parents est souvent l'étape décisive, la sensibilisation et la communication autour du projet sont déterminantes. Une phase de test est souvent conseillée, par exemple à l'occasion d'opérations existantes comme la Semaine internationale "Marchons vers l'école" organisée la première semaine d'octobre, ou la Semaine européenne de la mobilité fin septembre.

### Structures-relais

Pour soutenir les collectivités, différentes structures se sont mises en place. Depuis le début des années 2000, l'Ademe suit et soutient les démarches d'éco-mobilité



scolaire au niveau national, notamment avec un accompagnement technique et l'édition de guides<sup>(2)</sup>. Des structures régionales telles que "Bleue Comme Une Orange" pour l'agglomération toulousaine, proposent leur expertise technique aux porteurs de projets. Avec l'Ademe et le réseau Graine-Midi-Pyrénées, cette association d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté a notamment mis en place en 2008 le réseau "Mobi'dule" constitué de dix structures-relais réparties sur toute la région Midi-Pyrénées pour accompagner les projets. Ce travail s'articule avec le "Réseau École & Nature", qui coordonne les initiatives au niveau national<sup>(3)</sup>.

Pierre Mitev

<sup>(1)</sup> <http://www.lesequestre.fr>

<sup>(2)</sup> Guide pratique Ademe " Se déplacer autrement, on est tous gagnants ", Plan de déplacements scolaire.

<sup>(3)</sup> <http://mobilite.reseauecoleetnature.org>

## L'Aquitaine aide Haïti sur le long terme

Après les aides d'urgence, l'Aquitaine poursuit son aide à Haïti sur le long terme. En effet, un an après le séisme du 12 janvier 2010 qui avait dévasté Haïti et pour lequel la Région avait débloqué 100 000 €, une nouvelle phase de soutien a été engagée. Une subvention de 300 000 € en faveur du programme "sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté nord-Haïti" a été votée. Mise en œuvre par l'association Agrisud international, elle permettra d'aider 1 000 paysans sur une durée de trois ans. Et la Région Aquitaine, que préside Alain Rousset, participe aussi à la démarche de l'Association des régions de France pour faire financer par les régions françaises la reconstruction de l'un des établissements scolaires haïtiens.

## LOPSI 2 : copie à revoir

Dans le cadre de la discussion sur le projet de loi sur la sécurité intérieure dit LOPSI 2, l'Assemblée nationale a adopté une disposition liant l'instauration de "conseils de droits et devoirs des familles" ou de "cellules de citoyenneté et de tranquillité" dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants sous peine de ne plus bénéficier de crédits de l'État en matière de prévention. Les maires du Forum français pour la sécurité urbaine, que préside Charles Gautier, sénateur-maire de St-Herblain, ont exprimé leur « incompréhension », rappelant leur attachement à la loi de 2007 qui fait du maire l'organisateur de la prévention à l'échelon local et à ce titre choisissant les actions de prévention « correspondant le mieux aux réalités de sa commune »

## Clamart Guidon d'or

La ville de Clamart (Hauts de Seine) s'est vue remettre le 15 janvier le Guidon



d'or 2010 décerné par la Fédération française des usagers de la bicyclette. Cette distinction récompense la politique de développement des modes de circulation douce lancée par la municipalité que dirige Philippe Kaltenbach depuis plusieurs années. La généralisation des doubles sens cyclables, qui sera obligatoire en juillet prochain en France, est déjà en vigueur à Clamart depuis le printemps dernier.

## Handironnement dans les Alpes de Haute-Provence

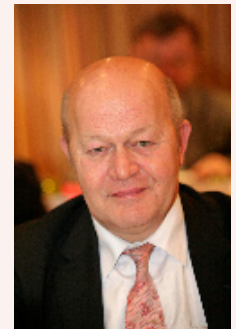
Pour faciliter l'accessibilité technique et intellectuelle des sites naturels aux personnes handicapées, le Conseil général des Alpes de Haute Provence, que préside Jean-Louis Bianco, propose un guide pratique "Handironnement" qui conjugue handicap et environnement. Ce document met en lumière et en image des aménagements réussis, des chiffres clés et des exemples d'outils d'interprétation adaptés aux personnes en situation de handicap à partir de trois exemples de milieux : les sentiers, les points de vue et les zones humides. Le guide Handironnement est téléchargeable sur le site du Conseil général : [www.cg04.fr](http://www.cg04.fr)

## La Seine-et-Marne en appelle aux "Sages"

Président du Conseil général de Seine et Marne, Vincent Eblé a annoncé saisir le Conseil constitutionnel de la dette de l'État envers ses administrés. Sans réponse à la lettre qu'il avait adressée au Premier ministre début octobre pour lui demander que l'État garantisse une compensation « juste et durable » des dépenses des départements relatives aux allocations nationales de solidarité, Vincent Eblé recourt à la question prioritaire de constitutionnalité et a déposé en ce sens son recours au Tribunal administratif le 5 janvier. Environ un tiers des dépenses relatives aux trois allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) relèvent des budgets départementaux alors qu'il s'agit d'allocations de solidarité nationale au caractère obligatoire dont les collectivités ne peuvent moduler ni le nombre de bénéficiaires ni le montant. Comme le souligne Vincent Eblé, cette situation contrevient à la loi d'août 2004 qui prévoyait une compensation budgétaire intégrale par l'État des compétences transférées aux départements. Selon l'ADF, les charges sociales obligatoires des départements s'élèvent en 2010 à 13,6 milliards d'€, l'État ne les compensant qu'à hauteur de 7,6 milliards.

## Offices publics de l'habitat : Alain Cacheux président

Député du Nord et vice-président de la Communauté urbaine de Lille, Alain Cacheux a été élu président de la Fédération nationale des Offices publics de l'habitat. Cette organisation regroupe 274 offices dont le parc immobilier de 2,2 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes. Alain Cacheux succède à Jean-Pierre Caroff, élu de la ville et de la Communauté urbaine de Brest, qui la présidait depuis 1997.



## Le départ de Ben Ali salué

Les élus locaux socialistes et républicains se réjouissent des changements intervenus en Tunisie ces derniers jours. Ainsi Jean-Paul Huchon, qui salue « avec grande émotion et satisfaction la victoire du peuple tunisien ». Le président de la Région Île-de-France appelle les autorités tunisiennes « à entendre le besoin de changement radical », assure penser à toutes les familles en deuil en Tunisie et en France et appelle tous les Franciliens « à la sérénité et à la solidarité avec nos amis tunisiens ». Pascal Buchet, maire de Fontenay-aux-Roses et premier secrétaire fédéral du PS des Hauts de Seine, explique de son côté : « Sans vouloir créer d'ingérence, en tant que militants de gauche, nous souhaitons pour le pays une démocratie authentique qui passe par la justice et le refus de l'impunité pour l'histoire passée. Dans ce sens, nous soutiendrons, à notre niveau départemental, la gauche tunisienne, profondément laïque, qui a le courage de refuser toute coalition avec les islamistes ».

## Antoine Homé, l'Alsace vue de gauche

Pur produit de la méritocratie républicaine, Antoine Homé, maire de Wittenheim (Haut-Rhin, 15 000 habitants) et conseiller régional, a fourbi ses armes en Alsace, sa terre natale, avant d'y entamer son mandat d'élu.

Récit d'un parcours exemplaire



**D**es racines alsaciennes, une famille attachée au terroir. Antoine Homé sait d'où il vient. Pas bien loin de Mulhouse, la commune de Wittenheim se situe au cœur du bassin potassique, disposant même du plus haut chevalement minier d'Europe, qui fait la fierté de ses habitants. « C'est ici que j'ai grandi, dit-il. Là que j'ai été sensibilisé à la justice sociale et à la défense des droits des salariés ». Mineur, son grand-père fut l'une des figures du syndicalisme local dans les années 50. Un modèle d'honnêteté et de probité qui lui sert d'inspiration. Ces qualités lui permirent de se faire élire conseiller municipal de Wittenheim.

Quelques années plus tard, le petit-fils allait mettre ses pas dans ceux de son aîné. « J'ai un souvenir très précis de la victoire de la liste d'Union de la gauche, en 1977, souligne Antoine Homé. J'avais 12 ans. Cette élection a agi sur moi comme un véritable marqueur. C'est le point de départ de mon parcours politique ».

Pas question pour autant de négliger les études. L'élève est doué. Le bac littéraire en poche, le voici donc à Strasbourg où il

rentre à Sciences Po. Parallèlement, il obtient une licence de droit avant d'intégrer l'ENA, à Paris, dont il sort diplômé pour accéder ensuite au poste de conseiller référendaire à la Cour des comptes. De ce parcours, il tire un fort attachement à l'école républicaine : « J'ai démarré ma vie professionnelle à Paris, en conservant toutes mes attaches alsaciennes. À l'automne 1994, le maire de Wittenheim, Roger Zimmermann, m'a proposé de rejoindre son équipe. Depuis, je ne suis plus jamais reparti ».

Adjoint de la politique de la ville, il s'immerge peu à peu dans la réalité du terrain, porte une oreille attentive aux questions liées au logement et à la cohésion sociale, six années durant. Expérience stimulante. En 2001, il est premier adjoint à l'économie et aux finances. La disparition brutale de Roger Zimmermann, en janvier 2002, le propulse à la tête de la mairie. Depuis lors, pas un dossier n'a échappé à la vigilance de ce créatif dans l'âme. Il y a peu, il mettait ainsi en place les "budgets participatifs à l'investissement" dans le cadre des conseils de quartiers. « La démocratie

participative est une valeur sûre de la politique municipale », explique-t-il, avant d'énoncer les mesures qui lui tiennent particulièrement à cœur : conseil des sages, conseil municipal des enfants, commission "ados"...

La ville et son maire attachent enfin une grande attention à l'environnement et au développement durable. « Nous avons amorcé un changement radical en conjuguant propreté et écologie », résume le premier édile. La cité alsacienne assure également un rôle pilote sur la trame verte. Avec, à la clé, la reconversion de nombreuses friches industrielles, au profit de la biodiversité et du photovoltaïque.

À la région, Antoine Homé mène un autre combat, contre la pseudo réforme territoriale. Rien là de bien étonnant pour celui qui s'est vu confier la charge de président du groupe socialiste et qui a fait de la lutte contre les inégalités un leitmotiv. « Je veux croire que le progrès reste accessible », conclut le maire de Wittenheim.

Bruno Tranchant